



# Sénart en transition ?

TESSA La lettre de **T**ransition **E**cologique et **S**ociale **S**énart et **A**alentours

Actualités locales

Numéro 1 - Mai 2022

## Pourquoi TESSA ?

Développement Durable Notre Avenir (DDNA), créée fin 2008 avait alors choisi comme symbole le colibri, légendaire plus petit oiseau du monde.

*« Un jour, il y eut un incendie géant de la forêt. Tous les animaux apeurés observaient la catastrophe. Seul le petit colibri agissait, allant chercher quelques gouttes d'eau avec son bec pour les jeter sur le feu. Au bout d'un moment, le tatou, agacé par cette agitation inutile, lui crie : « Colibri ! Qu'est-ce que tu fais ? Ce n'est pas avec ces gouttes d'eau que tu vas éteindre ce feu ! » Le colibri lui répondit : « Je le sais, mais je fais ma part. » ».*

Il s'agissait, pour DDNA, par des actions de sensibilisation de souligner notre responsabilité individuelle et, à travers les « petits » gestes, d'être acteurs engagés.

Depuis des années, on sait que ces gestes, que « faire sa part » sont indispensables mais pas suffisants. Selon, par exemple, le cabinet Carbone 4, ils ne permettraient, de réduire l'empreinte carbone que de 25 %, au maximum.

Ce sont les actions collectives qui peuvent vraiment faire la différence.

Dans ce domaine, l'Etat, les collectivités territoriales, les entreprises sont des acteurs incontournables. Comme l'est l'action citoyenne et collective.

Pour cette raison, si le colibri reste un marqueur, la transition écologique et sociale est le fil conducteur de notre action.

Les associations sont des organisations qui évoluent nécessairement dans le temps. Ainsi DDNA devient Transition Ecologique et Sociale Sénart et Alentours (TESSA) avec une organisation désormais collégiale, élargie à de nouveaux acteurs et des statuts révisés pour mieux répondre aux nouveaux défis.

Au-delà des objectifs, « portés » par son nom, l'action collective, collégiale est la pierre angulaire de TESSA. Pour cette raison, TESSA continuera à être membre de France Nature Environnement aux plus de 9000 associations affiliées et participera à tous les partenariats contribuant à ses objectifs.

**PS : le titre de cette lettre d'actualités locales porte un point d'interrogation, celui des questions que nous poserons attendant des réponses dans le cadre d'un débat démocratique, franc et respectueux, pour construire ensemble une transition écologique et sociale sur notre territoire.**

## SOMMAIRE

*Pourquoi TESSA ?*

*Après la cinquième édition de l'écofestival du cinéma*

*Collecte pour l'Ukraine*

*SAVIGNY LE TEMPLE, « ville nourricière » ???*

*SENART : les terres agricoles du pays de Sénart*

*SENART ET MELUN VAL-DE-SEINE : POUCE CO2 !*

*CESSON : vous avez dit PLDD ???*

*Élus locaux : des acteurs clés de la transition climatique*

*Prenez la parole !*

*Soutenez-nous !*

## *Après la cinquième édition de l'écofestival du cinéma*

Après pratiquement deux années d'absence liées à la pandémie **la 5<sup>ème</sup> édition de l'écofestival de cinéma** s'est achevé 27 mars 2022 avec la projection du film « Douce France » de *Geoffrey Couanon* présentée à des lycéens de Combs la Ville.

La reprise est encourageante, la programmation sur 20 jours a permis de constater que le public était toujours bien là puisque son nombre de spectatrices et spectateurs a oscillé quasiment entre 50 et 120 personnes dans les salles.

En point d'orgue, l'ouverture à Combs-la-Ville avec « Frères des arbres » de *Marc Dozier* et son intervenant exceptionnel *Mundiya Képanga* un chef Papou très bon communicant.

La clôture à Ris-Orangis fut, elle aussi, marquante, la projection de « La panthère des neiges » a rempli la salle « les Cinoches ».

De quarante à cinquante personnes, voire plus, ont participé aux projections de « Marcher sur l'eau » à la Rotonde (Moissy-Cramayel), « Animal » à Prévert (Savigny-le-Temple) et « Ruptures » à la Citrouille (Maison des Loisirs et de la Culture de Cesson et Vert-Saint-Denis).

En revanche la programmation des films dits « *de niche* » (catégorie de films auto-diffusés, non repérés voire délaissés par les diffuseurs) n'a pas rencontré son public malgré des sujets abordés très sensibles. Des intervenants éclairés ont permis de très riches échanges avec le public.

Tous les ciné-débats ont été riches et animés. *L'ensemble des séances programmées y compris dans le cadre scolaire a permis d'atteindre pratiquement les mille trois cents entrées.*

Le partenariat avec les communes de Sénart, les salles de cinémas gérées par des communes de Sénart, s'est enrichi par la présence du service Cinéma de la communauté d'agglomération de « Grand-Paris-Sud ». Ainsi des séances ont été organisées aux cinémas Arcel de Corbeil-Essonnes et Les cinoches à Ris-Orangis. Des communes de l'Essonne pourraient bien rejoindre l'écofestival l'année prochaine.

Près de 1700 entrées ont été comptabilisées pour tous les publics (Grand public, scolaires, seniors, etc.). Les salles de Combs-la-Ville et de Moissy-Cramayel ont été « en pointe ».

Il faut remercier les adhérents(e)s, les bénévoles de l'association, les services des communes et de la communauté d'agglomération qui ont concouru à la mise en œuvre de l'écofestival sans oublier la communauté d'agglomération et celles des communes qui subventionnent l'écofestival.

**La sixième édition en 2023 devrait se dérouler du 11 au 25 mars 2023**

### **Collecte pour l'Ukraine**

A l'occasion de la migration de DDNA vers TESSA, dans le cadre de l'écofestival du cinéma, il a été proposé aux spectatrices et aux spectateurs de contribuer à la solidarité avec l'Ukraine, en échangeant un badge de DDNA (devenu pièce de musée) contre un don d'un euro. **Un chèque d'un montant de 222,10 € a été envoyé à la Croix Rouge Française.**

### **SAVIGNY LE TEMPLE, « ville nourricière » ???**

Le 25 janvier 2021, un conseil municipal extraordinaire votait la mise en œuvre du programme d'agriculture urbaine et péri-urbaine de la ville.

Depuis, des espaces libres intra-muros ont été cultivés, avec l'aide des agents municipaux.

Des habitants et écoliers, à proximité des parcelles, ont participé à certaines plantations maraîchères.

Le projet visait à :

- ✓ Créer du lien social,
- ✓ Présenter le maraîchage comme une activité abordable par tous bien que complexe
- ✓ Alimenter les cantines scolaires en produits « bio »
- ✓ Respecter la terre et les métiers de l'agriculture et de l'alimentation

*Après une année de production, il est indispensable de présenter un premier bilan de cette opération sous tous ses aspects :*

- ✓ L'impact social, en évaluant la main d'œuvre engagée en 2021, tant en interne à la ville qu'en bénévolat
- ✓ La production extraite et sa valorisation
- ✓ Le compte de résultat de l'opération
- ✓ Les filières de distribution et les produits qui n'ont pas pu être valorisés

Enfin, quels enseignements peut-on tirer de cette première année ?  
Quel est le budget prévisionnel pour 2022 et 2023 ?  
Quelles pistes d'amélioration sont identifiées ?

Il est aussi important de présenter une vision d'avenir de l'agriculture urbaine et péri-urbaine, en identifiant des parcelles susceptibles d'intégrer cette opération.

L'installation d'un « vrai fermier » sur une exploitation viable économiquement doit être un objectif majeur, avec le concours de l'association « Terres de Liens » et l'« Agence des Espaces Verts » d'Ile de France.

C'est uniquement à cette condition que l'opération deviendra pérenne. Une présentation par les acteurs de ce projet est indispensable, suivie d'une communication ad hoc.

## ***SENART : les terres agricoles du pays de Sénart***

« *Pas de pays sans paysans !* »  
Raymond Lacombe

Quelle chance que des champs existent entre nos villes et villages ! Mais que se passe-t-il sur ces terres agricoles ? L'agriculture nous intéresse ? Parlons-en !

Mais pour en parler, il est nécessaire de dialoguer avec toutes les parties prenantes :

- Les agriculteurs eux-mêmes : plus très nombreux, mais ils sont essentiels. Comment imaginer un avenir sans eux ? Et pourtant, leur population vieillit. Comment se passera la transition ? Y-aura-t-il des nouvelles « vocations » ? Comment les attirer ?
- Les propriétaires des parcelles cultivées : ils sont invisibles mis à part l'**Etablissement Public d'Aménagement de Sénart** (EPA Sénart) qui en a confié la gestion à la SAFER (Société d'Aménagement Foncier et d'Etablissement Rural) et l'**Agence des Espaces Verts** (AEV d'Ile de France).
- Les communes de Sénart dont on peut s'interroger sur leur niveau d'implication dans le devenir des cultures des espaces qui les entourent ?

Pourtant, nous, les habitants de Sénart et alentours,

- Nous voyons bien qu'il se passe quelque chose sur ces espaces paysagers ;
- Nous comprenons que notre bien-être est concerné par ce qui est cultivé dans les champs qui nous entourent ;
- Nous voudrions être informés des événements, des transactions éventuelles, de l'urbanisation latente, de l'avenir des parcelles agricoles.

La rencontre des acteurs est indispensable pour que nous puissions, nous aussi, comprendre les enjeux et les problèmes rencontrés.

Tous ensemble, nous sommes concernés par le devenir des espaces cultivés.

Pourquoi les communes de Sénart, avec l'aide de la communauté d'Agglomération de Grand Paris Sud, n'organisent-elles pas, de concert, des rencontres entre tous les acteurs (dont nous sommes partie prenante).

## **Quel maire prendra l'initiative ?**

Pourquoi la loi climat « Zéro Artificialisation Nette » n'est pas appliquée dès aujourd'hui ? Nos espaces agricoles ne sont plus des espaces libres à l'urbanisation.

## **SENART ET MELUN VAL-DE-SEINE : POUCE CO2 !**

### **« POUCE », on remet l'ouvrage sur le métier**

L'histoire continue.

Aujourd'hui, après la manifestation de février 2020 contre le contournement routier de Melun dans le bois de Bréviande, un nouveau collectif d'associations locales est en cours de constitution : POUCE & CO<sup>2</sup>, P

roposition/Organisation/Urbanisation/Circulation/Emploi//Collectif/Concertation.

Plusieurs associations membres de FNE Seine-et-Marne (qui soutient cette initiative) telles que ABC, ADEMAJ, TESSA, ainsi que Alternatiba 77 et d'autres associations locales y participent. Le but de ce collectif est de redonner du sens aux projets urbains, déplacements, bassins d'emploi sur ce vaste territoire de part et d'autre des rives de la Seine, à cheval sur deux agglomérations (Melun Val-de-Seine et Grand Paris Sud) et deux départements la Seine-et-Marne et l'Essonne (ponts de Corbeil et 104).

### **[Lire article de Regards 77 N° 24 mars 2022](#)**

Ce nouveau collectif associatif veut intervenir à la fois sur les sujets locaux et systémiques, urbains et de déplacements. Un débat public général est de nouveau d'actualité. Une conférence de presse de POUCE CO<sup>2</sup> sera bientôt organisée.

TESSA soutient en particulier la proposition de FNE Seine-et-Marne d'obtenir la création d'une Commission locale du débat public (sous l'égide de la Commission nationale du débat public), regroupant toutes les parties prenantes (Préfecture(s), Conseils départementaux, Communautés d'agglomérations, communes, associations, etc. afin d'avoir une réflexion générale sur l'équilibre des projets urbains et particulièrement de la circulation dans ces bassins de vie et d'emploi.

### **Manifestation du 9 février contre le projet Bords de Seine à Ponthierry**

TESSA avait appelé à cette manifestation initiée par l'ADEMAJ pour réclamer une révision du projet urbain des Bords de Seine au droit du pont qui traverse la Seine à Ponthierry. Cent cinquante personnes ont défilé dans les rues de la ville, les associations soutenant cette manifestation ont pris la parole, TESSA s'est exprimée en fin de parcours devant le centre Culturel des 26 couleurs pour rappeler le lien entre la critique des projets urbains et l'urgence climatique.

### **[Grand Rassemblement et Marche Verte à Ponthierry](#)**

## **CESSON : vous avez dit PLDD ???**

La municipalité de Cesson, au moyen de questionnaires et d'enquêtes diverses a élaboré et voté un **Plan Local De Développement Durable (PLDD)**.

Cet Objet Municipal Non Identifié, spécificité cessonaise, s'inscrit dans une période de dix ans.

Une initiative qu'il faut saluer et qui embrasse des problématiques générales.

Celles particulièrement liées à la transition écologique et sociale sont les suivantes :

#### L'environnement et la biodiversité

- Sensibiliser les habitants sur l'environnement et la biodiversité
- Préserver les espaces verts et la biodiversité
- Protéger les habitants des conséquences du réchauffement climatique.

#### Les déchets

- Réduire sensiblement la production de déchets
- Augmenter la part de déchets recyclés ou traités biologiquement
- Lutter contre les dépôts illégaux de déchets, communément appelés les « dépôts sauvages »

#### L'alimentation

- Permettre aux habitants d'accéder à des produits frais, de saison et de qualité près de chez eux
- Participer à la sensibilisation de la population sur l'alimentation durable
- Améliorer la qualité des repas dans la restauration scolaire et y réduire le gaspillage alimentaire

#### Les mobilités

- Permettre une circulation apaisée
- Favoriser les mobilités douces
- Réduire l'utilisation individuelle de la voiture à moteur thermique

#### Les énergies et les ressources

- Réduire les consommations énergétiques
- Améliorer la gestion de l'eau
- Favoriser le recours aux énergies bas carbone

#### La vie économique

- Impliquer les acteurs économiques dans la vie de la commune
- Développer l'engagement solidaire et environnemental des acteurs économiques
- Améliorer l'attractivité des commerces locaux

Si on peut se féliciter d'une démarche de ce type, même si certaines propositions sont « frileuses », la vigilance s'impose face à un risque toujours possible d'affichage sans mise en œuvre réelle.

En effet des questions importantes se posent malgré tout :

- Pourquoi dix ans de mise en œuvre alors que :

- L'actuel conseil municipal sera renouvelé dans cinq ans ;
  - Le Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC) donne trois ans à l'humanité pour réagir !
- Pourquoi certains secteurs comme, par exemple, l'agriculture ne sont pas sollicités et impliqués ?
  - Pourquoi un processus permanent et vivant d'association de la population n'est pas présenté ?
  - Comment aujourd'hui la collectivité contribue-t-elle effectivement à la mise en œuvre du Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET) communautaire et aux actions engagées dans le domaine de la transition ?
  - Pourquoi les actions proposées ne sont-elles pas planifiées, même à grands traits ?
  - Un diagnostic de vulnérabilité et de définition d'un programme d'adaptation au changement climatique du territoire a-t-il été réalisé ?
  - Sur quelles grandes orientations en matière de transition s'appuie ce plan ?

On remarquera que bon nombre de ces questions pourraient être posées à toutes les communes du territoire.

## *Élus locaux : des acteurs clés de la transition climatique*



### **Dans le cadre de la fresque pour le climat : pourquoi le Mandat du Climat ?**

La France s'est engagée à réduire de 40% ses émissions de gaz à effet de serre (GES) d'ici 2030 dans sa Stratégie Nationale Bas Carbone.

Il y a urgence. La connaissance des enjeux climatiques est devenue stratégique pour faciliter le travail et les choix des élus en relation avec un électorat en évolution.

La Fresque du Climat permet de rapidement comprendre la complexité des enjeux et les meilleurs leviers d'action.

La Fresque du Climat est un atelier d'intelligence collective de 3 heures adapté pour des groupes de 5 à 20 participants.

Elle permet de s'approprier une base de données scientifiques solides et reconnues, en reconstituant l'enchaînement des causes et conséquences du changement climatique.

C'est un outil pédagogique rigoureux et neutre, qui a déjà conquis 300.000 personnes dans le grand public, l'enseignement, les entreprises et les pouvoirs publics.



# Elus locaux : des acteurs clés de la transition climatique

**En 3 heures, appropriiez-vous les enjeux climatiques avec La Fresque du Climat.**

**+1400**  
élus formés

**+150**  
parlementaires et attachés formés

**GIEC**  
Mieux comprendre,  
pour mieux agir

**A Sénart des communes ont engagé la démarche : pourquoi pas toutes ?**

## [La fresque du climat](#)

### ***Prenez la parole !***

Cette lettre d'actualités locales est ouverte à toutes celles et tous ceux qui, engagés dans une démarche de transition écologique et sociale, souhaitent informer et/ou questionner. N'hésitez pas à nous contacter

### ***Soutenez-nous !***

Agir, informer, contribuer au débat, proposer, organiser des événements « Grand public », ... pour une transition écologique et sociale !

Pour cela, TESSA a besoin de votre soutien !

Rejoignez-nous ! Participez à une démarche collective sur votre territoire !

Contact : : [tessa@latransition.info](mailto:tessa@latransition.info)